

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt-deux, le 30 mars, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SOLIDARITÉS - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DELIBERATION N° **DELIB-2022-032**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder aux associations ci-dessous une subvention afin de répondre à leurs besoins financiers pour l'année 2022 :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant versé en 2021	Montant proposé pour 2022
Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados (ASTI14)	550 €	600 €
A vue de Truffe	200 €	300 €
Banque alimentaire du Calvados	500 €	500 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	3 340 €	3 340 €
Croix rouge française	1 500 €	1 500 €
Fonds de Solidarité pour le Logement	1 726 €	1 737 €
Itinéraires	500 €	500 €
Ligue contre le cancer comité du Calvados	200 €	200 €
Programme PAPSP (EPSM)	250 €	250 €
Planning Familial	500 €	500 €
Secours catholique délégation Orne-Calvados	600 €	600 €
Secours populaire français fédération du Calvados	600 €	600 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer de Oustreham	0 €	2 000 €
TOTAL	10 466 €	12 627 €

Pour rappel, d'autres associations de solidarité sont accompagnées par la ville (mise à disposition de locaux et prise en charge des frais associés, soutien logistique...). C'est notamment le cas de l'association Pacte, des Restos du Cœur et des Jardins d'Arlette qui bénéficient d'un soutien important de la ville.

Par conséquent,

Après consultation de la commission Emploi, Solidarités, Économie Sociale et Solidaire du 9 mars 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** les subventions aux associations ci-dessus présentées,
- **D'AUTORISER** le versement,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour l'Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados (ASTI14) (600€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour l'association A vue de Truffe (300€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour la Banque alimentaire du Calvados (500€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (3.340€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour la Croix rouge française (1.500€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Fonds de Solidarité pour le Logement (1.737€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour l'association ITINERAIRES (500€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour la Ligue contre le cancer comité du Calvados (200€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Programme PAPSP (EPSM) (250€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Planning Familial (500€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Secours catholique délégation Orne-Calvados (600€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour le Secours populaire français fédération du Calvados (600€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28			

Pour la société Nationale de Sauvetage en mer de Ouistreham (2.000€) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT